

UNE VISION POUR LA COHABITATION HARMONIEUSE

L'expérience et les recommandations des YMCA du Québec

Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal, dans le cadre de la consultation « Itinérance et cohabitation sociale à Montréal »

Document produit par :

Isabel Gervais, conseillère principale – Prévention de l'exclusion, Développement, expertise et partenariats

Avec la collaboration de :

Michel Forgues, directeur principal – Impact social et évaluation

Jacinthe Grenon, coordonnatrice du travail de rue et de milieu – Prévention de l'exclusion

Vanessa Forgues, directrice principale – Expertises et programmation

À vous de briller  Les YMCA
du Québec

Table des matières

Introduction et mise en contexte du document.....	3
Résumé de nos recommandations concernant la saine cohabitation et l'implantation harmonieuse de nouvelles ressources en itinérance à Montréal.....	3
Présentation des YMCA du Québec	5
Notre mission.....	5
Approche d'intervention.....	6
Présentation du secteur Prévention de l'exclusion.....	6
Les initiatives qui animent ce secteur	6
Soutien aux personnes marginalisées et en situation d'itinérance.....	7
Soutien à la réinsertion sociale.....	7
Notre vision d'une saine cohabitation	8
Les éléments importants considérés lors de l'implantation de nouvelles ressources	8
Nos recommandations pour soutenir les organismes communautaires et l'implantation harmonieuse des ressources	9
Conclusion.....	12
Références	14

Introduction et mise en contexte du document

Avec l'augmentation importante de l'itinérance visible à Montréal (+33% entre 2018 et 2022¹), l'administration publique fait face à de nombreux défis dont celui de l'implantation de nouvelles ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans des quartiers qui, historiquement, ont peu d'expérience avec le phénomène. Ainsi, le 8 juillet 2024, le comité exécutif de la Ville de Montréal a confié à l'OCPM le mandat de consulter la population sur « les conditions de succès afin d'assurer la cohabitation sociale et une intégration harmonieuse des ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les quartiers de la métropole »².

Ce document a pour objectif de présenter la mission et les actions des YMCA du Québec en matière de prévention de l'exclusion. Nous y détaillons nos interventions auprès des personnes en situation d'itinérance, notre vision d'une cohabitation harmonieuse et formulons des recommandations concrètes pour soutenir l'implantation de nouvelles ressources et améliorer les conditions de vie de tous et toutes.

Résumé de nos recommandations concernant la saine cohabitation et l'implantation harmonieuse de nouvelles ressources en itinérance à Montréal

Les YMCA du Québec, forts de leur expertise en intervention auprès des personnes en situation d'itinérance développée au cours des trente dernières années, formulent les recommandations suivantes pour améliorer les conditions de vie de ces personnes et favoriser une cohabitation sociale harmonieuse.

Recommandation	Résumé des recommandations
1. Favoriser les espaces d'échanges et de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none">• Réduire les préjugés et les craintes envers les personnes en situation d'itinérance et les projets qui leurs sont destinés.• Améliorer l'acceptation sociale et faciliter l'implantation des projets à développer.• Prévenir les conflits et renforcer le tissu social au sein des communautés en favorisant l'échange et la participation citoyenne. <p><i>Moyens proposés :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Communication transparente et régulière : Informer régulièrement sur l'avancement du projet et répondre aux questions.• Organisation d'ateliers de sensibilisation et d'espaces d'échange animé par des professionnels de la relation d'aide et/ou des médiateurs accrédités.
2. Pérenniser les ressources et leur financement	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser une approche globale et durable dans la lutte à l'itinérance

¹ Office de consultation publique de Montréal. (2024). *Itinérance et cohabitation sociale à Montréal*.

<https://ocpm.qc.ca/fr/itin%C3%A9rance>

² *Ibid.*

	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de travail des intervenant.es <p><i>Moyens proposés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier à long terme l'implantation des ressources en assurant un financement stable, adéquat et prévisible. • Diversification des modèles de services en développant différents types de structures d'accueil • Intégrer une approche territoriale en répartissant les ressources sur l'ensemble du territoire et en assurant leur accessibilité pour les bénéficiaires.
3. Soutenir la rénovation et la construction de logements sociaux et communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie des personnes à faible revenu et prévenir des épisodes d'itinérance. • Lutter contre l'itinérance et la prévenir en s'attaquant à une des causes. <p><i>Moyens proposés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénover le parc de logements sociaux existant • Investir dans la construction de nouveaux logements sociaux et communautaires, dont le logement transitoire • Collaborer avec les organismes communautaires afin d'offrir du soutien aux résidents
4. Favoriser des espaces publics inclusifs	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre les espaces publics plus accessibles pour l'ensemble de la population
4.1 Accès à des installations sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les incivilités dans l'espace public liées à la survie quotidienne • Favoriser l'inclusion sociale en réduisant la stigmatisation envers les personnes en situation de précarité
4.2 Accès à des lieux d'entreposage	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réinsertion sociale en évitant la perte de documents et effets personnels • Réduire la charge administrative pour la sortie de l'itinérance
4.3 Accès à des lieux climatisés ou chauffés	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité des personnes vulnérables • Pérenniser les lieux afin d'en faciliter l'accès
4.4 Accès à des points de connexion Internet et téléphonique	<ul style="list-style-type: none"> • Atténuer la fracture numérique pour les personnes vulnérables • Favoriser l'autonomisation en offrant du soutien et un accès à Internet <p><i>Moyens proposés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des lieux publics, comme les bibliothèques, comme des portes d'entrées vers différents services

En mettant en œuvre ces recommandations, les autorités publiques et les organismes communautaires pourront contribuer à réduire l'itinérance et ses impacts négatifs pour les personnes et les communautés tout en bâtissant des sociétés plus justes et plus inclusives.

Présentation des YMCA du Québec

Notre mission

Inspirer et engager chaque personne à se réaliser, à s'épanouir et à contribuer à sa collectivité.

Pourquoi? Parce que le YMCA croit que pour cheminer vers la meilleure version de soi-même, il est essentiel d'avoir tout l'espace nécessaire pour grandir, expérimenter et apprendre à se connaître.

Le potentiel se trouve en chacun et chacune de nous.

La pauvreté, l'isolement, la peur et les doutes figurent parmi les nombreux obstacles qui nuisent à l'épanouissement.

C'est pourquoi l'équité se trouve au cœur de notre travail. Nous offrons nos programmes et services parce qu'à notre avis, tout le monde devrait avoir un endroit sécuritaire où apprendre, un accès à un service de garderie, des endroits sécuritaires où bouger et prendre soin de sa santé, et les multiples autres programmes et services de base dont tout le monde devrait bénéficier y compris des programmes communautaires pour nos concitoyens et concitoyennes vulnérables.

Quand les gens peuvent accéder à ces derniers, au YMCA ou ailleurs, ils et elles ont une véritable chance de passer de la survie à l'épanouissement.

Notre programmation a à cœur nos valeurs fondamentales :

Audace, Solidarité, Inclusion, Bienveillance, Performance, Respect

Notre champ d'action s'articule autour d'un objectif clair : **favoriser l'autonomisation**. C'est-à-dire, nous cherchons à aider chaque personne à maximiser sa capacité individuelle à agir positivement sur son avenir et son milieu.

Outiller pour l'autonomie : les quatre piliers

Pour gagner l'autonomie requise pour devenir la meilleure version de soi-même, il faut développer quatre outils :

- **Les compétences:** Il s'agit d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour faire face aux défis de la vie et atteindre ses objectifs.
- **L'estime de soi:** En cultivant une image positive de soi, chaque individu peut développer une confiance en ses capacités et se fixer des objectifs ambitieux.
- **La participation:** S'engager activement dans sa communauté permet de développer un sentiment d'appartenance et de contribuer au bien-être collectif.
- **L'esprit critique:** En développant un esprit critique, chacun est en mesure de prendre des décisions éclairées et de s'adapter aux changements.

Notre modèle d'impact social

L'un des moteurs de notre transformation est notre désir de recentrer et d'augmenter notre impact social. Les besoins de la communauté ont changé et se font plus pressants. Grâce à un modèle d'impact clairement défini sur lequel appuyer nos actions et nos décisions, et aussi à un modèle d'affaires repensé, intégré et durable, nous serons en mesure de répondre à ces besoins de manière plus efficace.

NOYAU

Favoriser l'autonomisation des personnes

Notre champ d'action s'articule autour d'un objectif clair : aider chaque personne à maximiser sa capacité individuelle à agir positivement sur son avenir et son milieu.

NIVEAU 1

Outils pour l'autonomie

Pour gagner l'autonomie requise pour devenir la meilleure version de soi-même, il faut développer quatre outils :

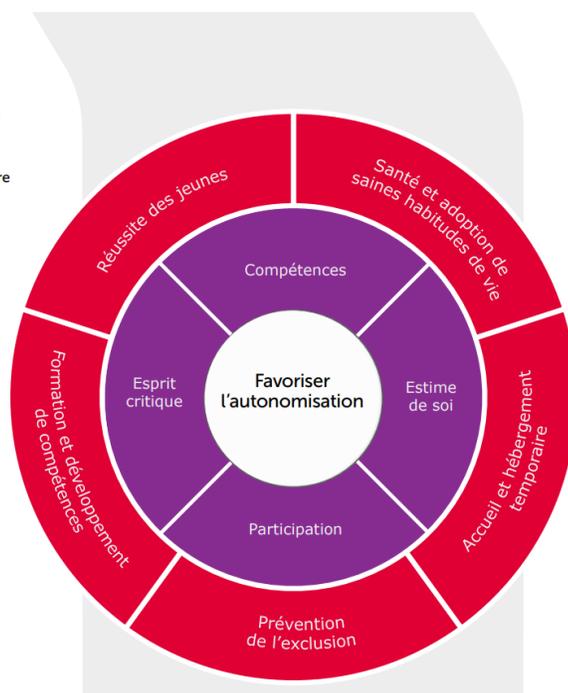
- les compétences;
- l'estime de soi;
- la participation;
- l'esprit critique.

NIVEAU 2

Cibler notre champ d'action

Pour aider les membres de nos communautés à gagner en autonomie, nous nous concentrons sur cinq champs d'action :

- la réussite des jeunes;
- la santé et l'adoption de saines habitudes de vie;
- l'accueil et l'hébergement temporaire;
- la prévention de l'exclusion;
- la formation et le développement de compétences.



YMCA — À VOUS DE BRILLER — 13

Approche d'intervention

Notre approche de travail est humaniste, il s'agit d'une vision positive de la personne participante qui est centrée sur ses forces. C'est-à-dire que nous débutons l'ensemble du travail en considérant le participant comme ayant un pouvoir d'action sur sa vie et une volonté intrinsèque à vouloir se réaliser.

Notre intervention s'ancre dans une approche globale et centrée sur les besoins. Elle prend en compte l'ensemble des difficultés qui peuvent interférer avec la réintégration sociocommunautaire, incluant les obstacles appartenant à la personne et les obstacles systémiques. Nous prenons l'individu dans son ensemble puisqu'il ne peut pas être dissocié des systèmes qui œuvrent sur lui/elle.

Nous travaillons dans le volontariat et en respectant le rythme des personnes.

Présentation du secteur Prévention de l'exclusion

Tout le monde a le droit de vouloir mener une vie remplie et enrichissante. Parfois, il faut seulement savoir vers qui se tourner pour faire le premier pas. C'est pourquoi le YMCA intervient auprès des personnes marginalisées, en situation de vulnérabilité ou à risque d'itinérance afin de leur offrir des solutions au décrochage social. En ayant accès à un accompagnement pour des démarches de réinsertion et à des ressources visant l'autonomisation, comme de l'aide à la recherche d'emploi, ces personnes font les premiers pas vers la pleine réalisation de soi.

Les initiatives qui animent ce secteur

Notre secteur d'activité est propulsé par une programmation large qui intervient à plusieurs moments de la trajectoire des personnes.

Soutien aux personnes marginalisées et en situation d'itinérance

- **Dialogue:** Intervention dans la communauté en soutien aux personnes marginalisées, en situation d'itinérance et/ou en instabilité résidentielle et offre d'aide directe comme un service de douche et de vestiaire. Par le travail de rue et le travail de proximité, l'équipe agit comme une ressource pivot dans le repérage, la liaison et l'accompagnement vers les ressources communautaires et institutionnelles du milieu, dans une optique de complémentarité des services et de cohabitation sociale.
- **Premier Arrêt:** Établi à la Gare d'autocars de Montréal, Premier arrêt offre des services de première ligne (aide, écoute, référence, accompagnement, intervention en situation de crise, dépannage pour le transport et rapatriement) aux personnes vulnérables nouvellement arrivées au centre-ville de Montréal ou transitant par la gare.
- **Sortie carcérale planifiée:** Préparation et accompagnement de personnes incarcérées susceptibles d'être sans domicile fixe à leur sortie de détention, dans le but d'éviter les cycles de l'itinérance, retrouver une stabilité résidentielle et favoriser la réintégration sociocommunautaire. Les démarches sont faites depuis les établissements de détention et se poursuivent une fois la personne libérée.
- **YMCA YUL:** Service d'accompagnement et de références implanté en collaboration avec Aéroports de Montréal sur le site de l'aéroport Montréal-Trudeau dans le but de soutenir le personnel en intervenant auprès des personnes vulnérables, en situation d'itinérance ou à risque de l'être, qui arrivent, transitent ou gravitent dans le secteur de l'aéroport.

Soutien à la réinsertion sociale

- **L'Espadrille - Intervention de groupe:** Programmes de formation aux habiletés sociales qui soutien et accompagne des adultes contrevenants qui purgent une peine dans un centre de détention, ainsi que des personnes soumises à une mesure judiciaire en communauté à réussir leur réinsertion sociale.
- **L'Espadrille - Surveillance communautaire:** En plus de veiller au respect des conditions légales des personnes contrevenantes, nos intervenant.es de suivi offrent un accompagnement psychosocial individualisé et orientent vers des ressources spécifiques au besoin.
- **Service d'aide à l'emploi spécialisé - La Boussole:** Offre aux adultes ayant des antécédents judiciaires, qui sont présentement en détention ou dans la communauté, un service personnalisé gratuit d'aide à la recherche d'emploi et au retour aux études.
- **Programme de travaux compensatoires:** Permet aux citoyens et citoyennes qui ne sont pas en mesure de payer leurs amendes et contraventions la possibilité de s'engager dans la communauté en effectuant différents travaux au sein d'un organisme à but non-lucratif accrédité par le programme.

Nous avons aussi une offre de service en Prévention de l'exclusion dans la Ville de Québec. Cette offre inclus une équipe d'intervenant.es de proximité et de cohabitation sociale (Dialogue), un projet de

travail alternatif payé à la journée afin de favoriser la réinsertion (TAPAJ Saint-Roch) et le programme des travaux compensatoires.

Nos participants non-logés ou mal logés font partie intégrante de la vie dans nos centres, ainsi, ils ont tous droit au même respect et aux mêmes services. Dans cet esprit, nos participants dans les programmes en Prévention de l'exclusion peuvent recevoir des accès gratuits aux plateaux sportifs des centres YMCA afin d'intégrer l'activité physique à leur processus de réinsertion sociale.

Notre vision d'une saine cohabitation

Depuis près de trois décennies, les YMCA du Québec développent une expertise en intervention auprès des personnes en situation d'itinérance. Les équipes du secteur de Prévention de l'exclusion sont engagées dans l'aide aux personnes et se démarquent par la coordination de plusieurs projets mobilisateurs et inclusifs, développés en collaboration étroite avec les ressources communautaires et institutionnelles du milieu.

Le cœur de notre action vise les personnes en situation de vulnérabilité, d'exclusion ou à risque de l'être. Considérant notre approche globale, nous considérons l'itinérance comme étant le symptôme visible d'une multitude d'enjeux et de difficultés pouvant affecter la personne, tant au niveau personnel que systémique.

Ainsi, en offrant une programmation large, nous visons à améliorer les conditions de vie des participants, à favoriser leur pouvoir d'action sur leur vie et à les accompagner, à leur rythme, dans leurs trajectoires d'insertion et réinsertion sociale. De plus, nous offrons des moments de formation et des espaces sécuritaires pour les résidents, employés municipaux et intervenants d'autres ressources afin de les informer et de les sensibiliser aux enjeux entourant l'itinérance. Nous en profitons aussi pour partager des stratégies de communication efficaces. Ainsi, l'ensemble de nos actions dans notre axe de travail en prévention de l'itinérance et de l'exclusion vise à créer des communautés plus fortes et résilientes.

Les éléments importants considérés lors de l'implantation de nouvelles ressources

Dans le respect de nos valeurs, il est primordial pour nous d'aller vers les personnes en situation d'itinérance et d'être présents où elles se trouvent afin de faciliter la création de liens de confiance. Ainsi, il est à notre sens essentiel que les ressources pour personnes en situation d'itinérance soient établies là où les personnes se trouvent, que ces ressources soient accessibles en transport en commun et qu'elles soient des lieux accueillants, adaptés et sécuritaires.

Nos recommandations pour soutenir les organismes communautaires et l'implantation harmonieuse des ressources

Favoriser les espaces d'échanges et de sensibilisation

Notre travail des dernières décennies nous apprend l'importance du dialogue dans le travail auprès des personnes en situation d'itinérance ou en situation d'exclusion. Nous offrons des ateliers de sensibilisation qui deviennent des espaces d'échanges fructueux. L'atelier « Itinérance 101 : Profils et enjeux » que nous offrons régulièrement porte sur l'itinérance, les enjeux qui l'entoure et les méthodes de communication efficace. Il inclut un moment d'échange avec le groupe afin d'adresser des scénarios et proposer des pistes de solutions ou de réflexions ancrées dans le milieu. Celui-ci est offert, au minimum 15 fois par an, aux employés des arrondissements de la Ville de Montréal via une entente de service. De plus, nous l'offrons à des équipes d'intervention dans d'autres organismes communautaires, sur demande. Bien souvent, la crainte et la peur sont ancrées dans une méconnaissance des enjeux ou des moyens mis en place pour minimiser les risques. Ainsi, lors de l'implantation de nouvelles ressources, les espaces d'échanges avec les voisins devraient être favorisés et animés par des médiateurs accrédités ou d'autres professionnels équipés. Nous soutenons qu'offrir des espaces sécuritaires où il est possible de nommer ses craintes et de recevoir de l'information paverait la voie vers une implantation plus harmonieuse de nouvelles ressources.

De plus, nous recommandons que la Ville de Montréal soutienne une campagne d'information et de sensibilisation sur le thème de l'itinérance en collaboration avec les regroupements communautaires en itinérance de la métropole. Ce genre d'initiative vise à ouvrir le dialogue avec l'ensemble de la communauté montréalaise et de favoriser la cohabitation à grande échelle.

Pérenniser les ressources et leur financement

Pour nous, il est essentiel de voir l'implantation de tout type de ressource comme étant un projet à long terme. Cela demande un travail considérable de préparation, de recrutement et de formation, sans parler des attentes qui sont créées auprès des participants. Ainsi, lorsque les YMCA débutent une nouvelle activité, celle-ci est réfléchié comme faisant partie intégrante de notre continuum de service.

À l'instar d'autres organismes et regroupement, dont le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), nous ne pouvons soutenir le fonctionnement actuel comme les mesures ponctuelles et saisonnières (par exemple, les haltes chaleurs temporaires ou l'ajout de place uniquement la durée d'une saison), telles que les mesures hivernales, qui sont des processus cycliques d'ouvertures et fermetures hautement chronophages et qui ne contribuent pas à offrir de solutions durables³. Les modèles de lieux d'accueil

³ Grenier, Julie. « Le Téléjournal avec Claudine Bourbonnais ». Interview réalisée par Fred Cusson. Radio-Canada, 11 janvier 2025, <https://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-week-end/site/episodes/996896/episode-du-11-janvier-2025>

doivent être diversifiés, tant géographiquement qu'au niveau des besoins répondus, afin d'offrir des places suffisantes et adaptées toute l'année, sur l'ensemble du territoire montréalais⁴.

De plus, en ayant des ressources adéquates et prévisibles, cela permet de retirer de la pression induite des épaules des équipes d'intervention. Leurs efforts peuvent être dirigés vers les services offerts et non pas la recherche perpétuelle de financement ou la préparation à fermer soudainement. Cette recommandation vise donc à soutenir les gens qui prennent soin des gens, ils et elles ont le droit d'avoir des conditions de travail stable et prévisible afin de soutenir leur développement professionnel et offrir de la stabilité dans l'offre de service.

Face à l'envergure des enjeux et leur complexification, force est de constater le manque de clarté dans la gouvernance dans la lutte à l'itinérance. Les organismes communautaires, et leurs participants, sont les premiers à vivre les contrecoups de ce flou. Nous recommandons que l'administration municipale travaille de concert avec l'ensemble des instances gouvernementales afin de clarifier la structure de gouvernance et de financement, définir les rôles et responsabilités et faciliter la communication.

Soutenir la rénovation et la construction de logements sociaux et communautaires

Nous reconnaissons l'aspect fondamental d'avoir accès à un logement stable, sécuritaire, permanent et adéquat⁵. Il est inconcevable de réfléchir à l'implantation de nouvelles ressources sans mettre en place des plans concrets afin d'adresser les causes de l'itinérance. Avec l'augmentation du coût de la vie, les ménages occupent une part de plus en plus importante de leur revenu au loyer. Malheureusement, pour un nombre grandissant, cela n'est plus viable dans le marché locatif actuel⁶. Ainsi, en rénovant le bassin locatif de l'OMHM et en facilitant la construction de nouvelles unités protégées des fluctuations du marché, en incluant les projets de logements transitoires, cela aura un effet direct sur le risque d'itinérance de bon nombre de ménages à risque.

Dans le but de favoriser la stabilité résidentielle, il est essentiel de collaborer avec les acteurs communautaires afin d'offrir des ressources de soutien aux résidents tel que prévu dans le Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social et communautaire (SCLSC)⁷. Étant donné les besoins particuliers des résidents de logements transitoires, ils devraient également bénéficier de ce soutien⁸.

Favoriser des espaces publics inclusifs

Afin de soutenir une saine cohabitation sociale, les personnes en situation d'itinérance doivent avoir accès à des lieux publics inclusifs ainsi qu'à des espaces sanitaires sécuritaires. En donnant un accès à

⁴ RAPSIM, (2024). *Cahier de positions du RAPSIM*. Adopté par les membres le 5 juin 2024, p. 29

⁵ Gaetz, S. A., Donaldson, J., Richter, T., & Gulliver, T. (2014). *État de l'itinérance au Canada, 2013*. Toronto, ON: Homeless Hub.

⁶ *Ibid.*

⁷ Gouvernement du Québec. (2022). Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social et communautaire. Québec, QC: MSSS and SHQ.

⁸ RAPSIM, (2024). *Cahier de positions du RAPSIM*. Adopté par les membres le 5 juin 2024, page 32

ceux-ci, cela peut mener à la réduction des incivilités dans l'espace public, mais aussi favoriser l'estime et la confiance en soi. Cette série de recommandation vise à améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance afin d'alléger le fardeau de la survie quotidienne et d'ouvrir leurs horizons à des opportunités, mais aussi de rendre plus accessibles les espaces publics pour l'ensemble de la population.

Agir sur ces recommandations aurait un impact positif sur la qualité de vie de l'ensemble de la population, et non pas uniquement nos concitoyens et concitoyennes en situation d'itinérance. En effet, avoir des lieux publics inclusifs permet à plus de personnes de sortir de leur isolement et d'avoir les moyens pour participer à leur communauté. Nos recommandations parlent spécifiquement des bienfaits pour les personnes en situation d'itinérance, mais nous gardons en tête le bénéfice général que ces mesures peuvent avoir.

Accès à des installations sanitaires (toilettes, douches, buanderie, etc.)

Les personnes qui vivent dans des logements informels ou inadéquat, tant en situation d'itinérance cachée que d'itinérance visible sont souvent victimes de discrimination, notamment dans l'accès à des installations sanitaires convenables et sécuritaires, les mettant ainsi à risque de vivre du harcèlement ou des expulsions, particulièrement les femmes⁹.

Lorsque l'on vit dehors, il est difficile, voire impossible, d'avoir accès facilement à des installations sanitaires ou des services de buanderie gratuits ou à faibles coûts. En ayant des lieux accessibles, propres et sécuritaires pour subvenir à ces besoins, cela retire un fardeau considérable de l'esprit des personnes, leur permettant ainsi de consacrer plus d'énergies à leurs démarches et d'avoir un état d'esprit les rendant plus disposés à recevoir l'aide. De plus, ce type d'accès permet de protéger adéquatement les personnes vulnérables, évitant ainsi des contacts non-nécessaire avec des firmes de sécurité ou les forces de l'ordre.

Au YMCA Centre-ville, nous offrons un service de douche les avant-midis de semaine depuis plusieurs années. En 2024, nous avons offert près de 6000 douches à 310 personnes différentes, dont 14 sont venus plus de 100 fois dans l'année. Année après année, nous voyons la demande augmenter et nous ne desservons pas uniquement des personnes en situation d'itinérance. En effet, nous avons rencontré des personnes ayant un emploi, mais vivant dans un appartement surpeuplé ou pour qui les conditions d'hébergement n'incluent pas d'accès facile à une douche propre. Aussi, nous accueillons des femmes et des personnes LGBTQIA2S+ pour qui les installations dans les ressources d'hébergement d'urgence ne sont pas perçues comme sécuritaires.

Accès à des lieux d'entreposage

Les ménages qui se retrouvent soudainement en situation d'itinérance risquent toujours de perdre des documents et items importants pour eux. En ayant accès à des lieux d'entreposage pour des biens ou des documents, cela réduit la charge administrative et financière pour réintégrer un logement. En effet,

⁹ Farha, L. (2020). *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant, ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard* (A/HRC/43/43). ONU : Conseil des droits de l'homme. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g19/353/91/pdf/g1935391.pdf>, par. 31 et 50

en ayant déjà ses documents dans un lieu sécuritaire, cela permet d'accélérer les démarches. Ensuite, avec quelques meubles déjà en entreposage, cela permet une intégration plus rapide dans un nouveau logement, la personne pouvant reprendre une vie active avec moins de contraintes.

Dans notre expérience avec la programmation en Prévention de l'exclusion, nous constatons ce besoin régulièrement. Nos participant.es nous demandent régulièrement si l'on peut conserver leurs items personnels afin d'éviter le vol ou les dommages.

Malheureusement, nous n'avons pas l'infrastructure pour répondre à ce besoin. Ce que nous offrons, c'est de conserver des documents dans leur dossier, tels que les déclarations de revenus, les certificats de naissance ou cartes de compétences. Cet arrangement a des limites puisque le besoin est beaucoup plus grand. Le réseau des ressources communautaires rêve d'un espace sécuritaire où les personnes en situation d'itinérance pourraient conserver des vêtements, des manteaux ou des souliers encore en bon état afin d'éviter que ceux-ci ne soient jetés, faute d'être capable de les transporter sur soi tous les jours.

Accès à des lieux climatisés ou chauffés

Cette recommandation vise la sécurité des personnes. Depuis déjà quelques années, la Ville de Montréal mets en place des espaces adaptés lors des grands écarts de température. Toutefois, tel que nommé plus tôt, les mesures ponctuelles et saisonnières nécessitent énormément de ressources afin de les mettre en place. Des lieux dédiés permanents permettraient une constance et une cohérence dans l'offre de ressources aux personnes qui sauraient rapidement où aller pour trouver de l'aide.

Accès à des points de connexion Internet et téléphonique

À l'ère de l'informatisation des services publics, les personnes en situation d'itinérance font face à des défis d'accès, tant au niveau de l'accès physique à un poste internet, mais aussi au niveau de la littéracie informatique. La population en situation d'itinérance est vieillissante, ce qui vient avec ses défis de compréhension des outils informatiques. En ayant accès facilement à des postes internet, et de l'aide pour les naviguer au besoin, cela permettrait de favoriser l'autonomie et la reprise du pouvoir d'action des personnes sur leurs conditions de vie. Prenons en exemple les multiples niveaux d'identification à fournir, cette démarche peut être un frein à l'accès aux services sans aide pour les personnes moins à l'aise avec les technologies. Nous voyons les bibliothèques comme des lieux privilégiés pouvant répondre à ce besoin et être une porte d'entrée vers différents services, dont des références vers des organismes plus spécialisés.

Conclusion

Les YMCA du Québec se sont donnés pour mission de soutenir chaque individu dans son parcours vers l'épanouissement personnel et social. En offrant une gamme de programmes et de services adaptés aux besoins de chacun, nous visons à créer des communautés plus justes et inclusives.

Notre approche est profondément ancrée dans les valeurs d'humanisme, de solidarité et d'inclusion. Nous croyons au potentiel de chaque personne à se dépasser et à contribuer à la société. Ainsi, nos

recommandations visent à améliorer les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance, faciliter l'accès aux ressources et favoriser une cohabitation sociale harmonieuse ancrée par une communication proactive et informative.

En travaillant ensemble, nous pouvons construire un avenir où chacun a la possibilité de s'épanouir et de contribuer à sa communauté. Les YMCA du Québec sont fiers d'être un acteur de ce changement.

Références

Gouvernement du Québec (2022). Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social et communautaire. Québec, QC: MSSS and SHQ.

Gaetz, S. A., Donaldson, J., Richter, T., & Gulliver, T. (2014). *État de l'itinérance au Canada, 2013*. Toronto, ON: Homeless Hub.

Grenier, Julie, porte-parole du MMFIM. « *Le Téléjournal avec Claudine Bourbonnais* ». Interview réalisée par Fred Cusson. Radio-Canada, 11 janvier 2025, <https://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-week-end/site/episodes/996896/episode-du-11-janvier-2025>

Farha, L. (2020). *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant, ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard* (A/HRC/43/43). ONU : Conseil des droits de l'homme.
<https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g19/353/91/pdf/g1935391.pdf>

Office de consultation publique de Montréal. (2024). *Itinérance et cohabitation sociale à Montréal*.
<https://ocpm.qc.ca/fr/itin%C3%A9rance>

RAPSIM, (2024). *Cahier de positions du RAPSIM*. Adopté par les membres le 5 juin 2024